

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_02-DE
Reçu le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024

N° DBC 20241114-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 06 novembre 2024.

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 novembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
20

Membre du Bureau représenté :
1

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 21

Membres du Bureau présents : Membres présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christine PETRUCCI (représentante de Ludovic COMBE), Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

Membres excusés : Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membre ayant donné procuration : Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_02-DE
Reçu le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACiCAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 11 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom/Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
SCI LE PRIEURE D'AUGEROLLES	PO	26, place de la Fontaine 63930 AUGEROLLES	16 785,00 €	20 % façade (Plafonné à 3 000,00 €)	3 000,00 €
BERTHET Monique	PO	25, route de Bourgeade 63300 DORAT	6 194,00 €	10 % autonomie	619,00 €
ANCETTE Antoinette	PO	28, place de la Fontaine 63930 AUGEROLLES	8530,81 €	10 % autonomie	853,00 €
BANTWELL Murielle	PO	LORILLE 63120 VOLLORE-VILLE	71 650,03 €	10 % énergie (Plafonné à 3 000,00 €)	3 000,00 €
MARTINS FERNANDES Joaquim	PO	1, rue de Clermont 63650 LA-MONNERIE-LE-MONTEL	7 203,79 €	10 % autonomie	720,00 €
ROCHON Laurent	PO	2, Place de Loyer 63300 THIERS	10 380,07 €	10 % autonomie	1 038,00 €
PAVET Mireille	PO	61, rue de la Fraternité 63300 THIERS	7 688,00 €	10 % autonomie	769,00 €
GRILLE Emilie	PO	24, rue de la Cité Montagnier 63300 THIERS	36 726,74 €	10 % énergie (Plafonné à 3 000,00 €)	3 000,00 €
THEME Marielle	PO	21, CHATEAU-GAILLARD 63300 THIERS	107 702,91 €	20 % Insalubrité/Très dégradé (Plafonné à 10 000 €)	10 000,00 €
SAFIDINE Djamilia	PO	130, route du Lac 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	6 366,28 €	10 % autonomie	637,00 €
DONDON Olivier	PO	18, place du Marthuret 63930 AUGEROLLES	7 687,50 €	20 % façade	1 538,00 €
				/	25 174,00 €

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_02-DE
Reçu le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024

Soit un total de subventions s'élevant à **25 174,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 21	Membres du Bureau présents : 20	Représenté : 1
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21	Contre : 0
Abstention :	Membre présent sans voix délibérative : 1	Non-participation : 0

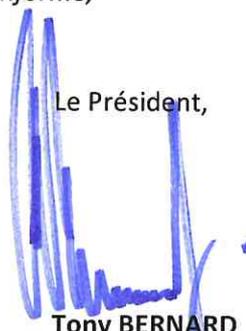
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

